



Lettre d'aide a l'obtention d'un visa temporaire européen

Par **AI in China**, le **02/08/2008** à **04:46**

Bonjour,

Je vis actuellement à Pékin en Chine avec un couple: une française et un chinois.

Ceux ci me demandent une lettre de certification que:

=>j'ai bien vecu plusieurs mois avec eux et que je les ai bien vu vivre ensemble durant plusieurs moi.

Cette lettre a pour but d'aider mon colocataire chinois a obtenir un visa pour séjourner temporairement en Europe.

J'aimerais savoir si l'établissement de cette lettre engage quelconque responsabilité de ma part. (s'il travail illégalement, reste en Europe au delà de la date d'expiration de son visa...)

Je vous remercie de la considération que vous porterez à ma question, je n'ai pu définir un domaine de droit précis.

A Pichot